



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : ENGAGEMENT ET DEMANDE D'AIDE
FINANCIERE AUPRES DE LA PREFECTURE DE
REGION DANS LE CADRE DE LA DOTATION DE
SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL
- COURS ILOT**

**DÉCISION N° DM-22-061
EN DATE DU 18 FEVRIER 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU le projet des cours ILOT de l'école maternelle de l'Est et deux écoles élémentaires Est Libération et Est Passeleu en vue de lutter contre les îlots de chaleur

CONSIDÉRANT que les travaux objet de la présente décision s'inscrivent dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local sur la thématique Transition écologique de l'aménagement d'espaces publics luttant contre les îlots de chaleur ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'aménager les espaces publics afin de lutter contre les îlots de chaleur ;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la Ville de pouvoir bénéficier d'une dotation pour la l'aménagement d'espaces publics luttant contre les îlots de chaleur ;

D É C I D E

DE SOLLICITER auprès de la Préfecture de Région au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local une aide financière pour le projet Transition écologique d'aménagements d'espaces publics luttant contre les îlots de chaleur.

D'AUTORISER Madame le Maire à signer tous les documents à intervenir pour la bonne suite de cette affaire.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Signé

Charlotte LIBERT-ALBANEL

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20220218-Imc1H9389H1-AR
Date de réception en Préfecture : 18/02/2022
Date de Publication : 18/02/2022